COOPÉRATION INTERNATIONALE

Soutenue par la Direction des Relations Internationales de l'UVSQ, la Faculté de droit et de science politique s'attache à développer la coopération universitaire internationale en offrant aux étudiants la possibilité d'enrichir leur parcours dans une université étrangère que ce soit dans le cadre du programme Erasmus, au titre duquel des accords ont été passés avec 21 universités situées dans 11 Etats membres de l'Union européenne (Allemagne, Belgique, Espagne, Finlande, Hongrie, Italie, Pologne, Roumanie, Royaume-Uni, République Tchèque, Slovaquie), dans celui de programmes spécifiques nord-américains (MICEFA et CREPUQ) ou dans celui de conventions internationales mises en place avec des universités non-européennes (dont Algérie, Argentine, Australie, Brésil, Canada, Chili, Etats-Unis, Israël, Liban, Pérou, Russie, Tunisie). La Faculté accueille à son tour les étudiants du monde entier.

A ce titre, pour l'année universitaire 2008-2009, la Faculté de droit et de science politique

a reçu une trentaine d'étudiants. En sens inverse, une cinquantaine d'étudiants en droit et en science politique, principalement inscrits en L3, sont partis étudier à l'étranger un ou deux semestres.

A côté de ces échanges, il convient de souligner que tous les étudiants de la double-licence "droit-anglais" sont amenés à effectuer un semestre d'étude à l'étranger, ce qui concerne une trentaine d'étudiants environ.

Ces données attestent du dynamisme des échanges internationaux conduits au sein de la Faculté, témoignant de la volonté d'ouverture de nos étudiants et de la qualité de leur cursus